

# PAMOJA KWA HAKI ZA MWANAMKE

Bulletin mensuel édité par le Collectif des Femmes Journalistes CFJ, pour la promotion des droits de la femme.

N°007 Mars 2020

Distribué gratuitement!

## Journée du 8 mars: FEPSI forme et dote cinquante jeunes filles d'un kit de dignité pour prendre soin de leur santé sexuelle.

A l'occasion de la journée dédiée à la femme, l'association Femmes Engagées pour Promotion de Santé Intégrale FEPSI a organisé un atelier de formation des jeunes filles des différentes écoles secondaires de la ville de Butembo. C'est l'une des salles de l'Université de l'Assomption du Congo UAC en sigle, qui a servi de cadre pour cette séance éducative.



Atelier de formation des jeunes filles

Cette conférence s'est focalisée sur la problématique de la frustration chez les adolescentes pendant la période de la menstruation. Au cours de la séance, le Docteur Gertrude Tamba Vira médecin traitant au centre hospitalier FEPSI a d'abord conscientisé les participantes, afin de savoir que les règles sont normales chez toutes les femmes. Pour elles, les jeunes filles ne doivent pas se laisser frustrer lors de l'apparition de ces règles. Plutôt, elles doivent veiller à l'hygiène pendant cette période pour éviter des éventuelles infections, ajoute Docteur Gertrude VIRA. «Nous avons démontré aux jeunes demoiselles comment lors de la période menstruelle, la production du sang, c'est quelque chose de très compliquée, la femme a la facilité de contracter une infection. C'est parce qu'il y a beaucoup du sang et les microbes aiment trop le sang. Le milieu vaginal au lieu d'être basique, nous leur avons dit que pendant la menstruation, il devient alcalin. Donc il n'y a plus de défense naturel du corps. Parce que cette acidité



permet de nous aider à lutter contre les agressions extérieures », explique le Docteur Gertrude VIRA. Pour sa part, le Docteur Olivier MULISYA a expliqué ce que c'est le cycle de menstruation et les douleurs qui peuvent être enregistrées pendant cette étape.

**Suite P2**

**BUTEMBO : La masculinité positive au cœur d'un échange entre fepsi et des groupes des jeunes P2 et 3**



Il faut voir un médecin pour des orientations. Il a aussi déconseillé les relations sexuelles en tant que remède aux complications menstruelles, comme une certaine opinion l'a toujours soutenu dans la communauté.

## **BUTEMBO : La masculinité positive au cœur d'un échange entre fepsi et des groupes des jeunes**

Les membres des associations des jeunes, des chorales et des sportifs ont bénéficié au cours du mois de mars des séances de sensibilisation sur la masculinité positive. Ces activités ont été organisées par l'association FEPSI dans la suite des activités cadrant avec la célébration de la journée internationale des droits de la femme.

Il décourage par ailleurs la pratique par les jeunes de l'automédication en cas des douloureuses règles. Précisons que, c'est en marge de la journée internationale de droits de la femme, célébrée chaque 08 Mars, que cette formation de sensibilisation a été organisée à l'attention des adolescentes par FEPSI en collaboration avec Farma mundi. Cette activité a connu l'appui financier de l'agence basque de coopération au développement Glea. A la fin de la formation, cette organisation de féminine a remis des kits de dignité pour des soins en période de menstruation. Un geste que les bénéficiaires ont vivement salué.

**Roger Mulyata**



Selon Vera Kayisavera coordonnatrice du projet, l'objectif de cette série d'activités consiste à éveiller la conscience des jeunes filles et garçons sur les masculinités et féminités positives. C'est-à-dire la manière dont il faut s'identifier positivement dans la communauté. Pour SIFA, facilitatrice du jour, l'activité vise aussi à briser les us et coutumes rétrogrades qui influencent négativement les manières de s'identifier dans la société. Ravis d'avoir été sélectionné parmi les bénéficiaires de ces activités, les participants ont promis servir d'exemple dans la communauté et restituer la matière apprise. Ils ont cependant, recommandé aux organisateurs de ne pas se limiter là. Mais plutôt, d'intensifier les séances pour que les hommes et les femmes prennent conscience de considérations

positives de la femme dans les communautés. Il s'agit des campagnes de sensibilisation et d'éducatives qui visent au finish 20 associations des jeunes en ville de Butembo, a fait savoir la coordonnatrice du projet.



## Bulambo-Isale : Des cas d'avortements en baisse grâce à l'éducation à la santé de la reproduction.



Les cas d'interruption volontaire des grossesses sont en baisse dans l'aire de santé de Bulambo en zone de santé rurale de Vuhovi. C'est dans la chefferie des Bashu en territoire de BENI. Cette évolution positive est consécutive à l'éducation sur la santé de la reproduction et l'accessibilité des méthodes contraceptives. Selon Muhindo SIVAHAWA infirmier titulaire au centre de santé de Bulambo, les quelques cas encore enregistrés sont spontanés.

Ces derniers sont liés aux activités intenses des femmes qui effectuent des travaux lourds. Mais aussi au paludisme. A cela s'ajoute, les maladies sexuellement transmissibles. Il indique que les victimes sont prises en charge conformément au Protocole national de prise en charge des cas d'avortements. Pour limiter ces genres d'avortements, ce professionnel de la santé invite les femmes enceintes de commencer tôt la consultation prénatale et de mettre en pratique les conseils leurs prodigués pendant cette période. Au moins deux femmes sur dix sont victimes de ce genre d'avortement par mois a indiqué l'infirmier titulaire au centre de santé de Bulambo. Il sied de souligner que dans le cadre de ce projet, un volet qui est mis en œuvre par Fepsi, est consacré à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de la reproduction.

**Tsongo kamala**

**Mail: [femmesjournalistes@yahoo.fr](mailto:femmesjournalistes@yahoo.fr)  
Tel: +243 974973159  
Adresse: N°40, av du Centre, Kimemi/Bbo**

## Portrait : Masika Kagheni convaincue que l'éducation de la femme est la clé du développement de la chefferie de Bashu



Agée de 65 ans, madame MASIKA KAGHENI Apollonien est membre de l'association féminine UWAKI Thuitsinge. Cette organisation qui regroupe les femmes, œuvre dans la promotion des femmes paysannes. Ici, elle occupe le poste de secrétaire en charge de la vulgarisation. Un poste qu'elle occupe depuis plusieurs années. De taille moyenne et mère de 12 enfants, Madame Masika est aussi directrice de l'école primaire Bukondi depuis plus de 10ans. Elle explique qu'elle se sent fière de faire partie des femmes leaders de la contrée. Mais aussi, qu'elle aime bien faire son travail en tant que femme et épouse.

« Suis très fière de mon travail et je m'en réjouie. Etre dirigeante d'une organisation, c'est une grande responsabilité et ça me fait grandement plaisir ». Aux cotés d'autres femmes, Celle-ci a suivi la formation dispensée par la Lofepaco sur le leadership de la femme. Elle reconnaît avoir suivi différentes leçons sur la vulgarisation, la planification des activités voire la gestion des conflits dans les organisations. « Nous sommes parmi la première équipe qui a suivie la formation sur le leadership. Cette activité a permis de nous rappeler combien la gestion des humains demande non seulement la sagesse. Mais peut aussi s'enrichir par des des formations . Nous sommes entrain de diriger notre organisation, où nous mettons en pratique ces enseignements », dit-elle. Elias KATUSU coordonateur de la plate forme de la jeunesse en groupement Isale-Bulambo OGBD reconnaît aussi les différentes capacités de madame MASIKA KAGHENI. C'est surtout dans le leadership féminin et dans l'engendrement des enfants. « Madame MASIKA KAGHENI aide d'autres femmes en les orientant. Ensemble, elles réfléchissent sur le développement de notre entité. Madame Masika appelle les habitants et particulièrement les femmes de la chefferie des Bashu à l'union et à la collaboration. Car sans elles, aucun développement pour leur entité n'est possible.

**Tsongo Kamala**

## Butembo: Malgré les procès, les victimes des violences sexuelles n'obtiennent pas réparation

Les femmes victimes des viols ne préfèrent plus se confier aux cours et tribunaux. C'est la conséquence de l'absence de réparation pour nombreuses parmi les victimes, ayant bénéficié d'un procès devant les instances judiciaires.



Selon maître Cathy FURAHA de l'association femmes juristes pour le droit de la femme et de l'enfant FJDF, plus de 150 victimes que son organisation a eu à accompagner ont obtenu la condamnation de leurs bourreaux. Mais, elles n'ont jamais obtenu réparation. C'est depuis 2006 que femmes juristes pour les droits de la femme et de l'enfant avec son siège en ville de Butembo, est sur le terrain de la défense des victimes des violences sexuelles. Cette année coïncide avec la promulgation en RDC des lois sur les violences sexuelles. Le plus grand défi auquel elle fait face n'est pas celui d'obtenir la fixation des dossiers en matière de violences sexuelles devant un tribunal. C'est essentiellement l'obtention de la réparation pour toutes ces victimes bénéficiaires des décisions des juges. « Il ya un défi de la réparation où les victimes ne se sentent pas rétablies dans leurs droits. Car, lorsqu'on se présente devant la justice, c'est pour obtenir réparation des préjudices subis, nous a-t-elle dit. "C'est vrai qu'il faut faire l'exécution. Mais, toutes les fois quand on a commencé toute procédure d'exécution du jugement pour recouvrer les dommages et intérêts, on a rien retrouvé chez les bourreaux, je ne sais pas s'ils créent eux-mêmes cette carence. On se retrouve avec des tas de procès verbaux de carence", ajoute-t-elle. Cette situation est corroborée par Safari Kasereka, qui dit avoir pris part à Masereka dans le territoire de Lubero, à un procès contre les auteurs des violences sexuelles. Pas de suite à ce qui est des montants prononcés par le juge en termes de réparation aux victimes. Bien sûr que le viol cause un tord à la victime.

Mais, si on lui donne une somme d'argent à titre symbolique, qui d'ailleurs n'effacera jamais le mal subit, elle peut aider les victimes à se réinsérer dans la société, nous explique-t-il, regard fixé sur son ordinateur. Pour le procureur de la république près le tribunal des grandes instances de Butembo, Valéry Mwali Lumande, il appartient au côté victime qui s'est constitué partie civile de réclamer le versement des dommages et intérêts. Il lui revient de passer vérifier au niveau du greffe si la somme exigée en termes de dommages et intérêts a été effectivement payée par l'auteur de l'infraction. Si tel n'est pas le cas, la partie civile doit se référer à l'officier du ministère public pour constater le non paiement de ces compensations. Ainsi, l'officier du ministère public devra suivre l'exécution des contraintes par corps, étant la sanction pour le non paiement des dommages et intérêts. Pour aider les victimes, Maître Fura-ha du FJDF propose que le gouvernement congolais mette en place un fond réparation des victimes des violences sexuelles. Ce n'est pas pour payer le fait qu'elles ont été abusées sexuellement. Mais, justifie-t-elle, ce pour essayer de remonter tant soit peu leur moral, celui de leurs familles et de la communauté toute entière. C'est un défi devant lequel le pays se bat depuis des années et qui obtient l'attention des ONG et des nations-unies. Le gouvernement doit mettre en place ce fond à l'instar d'autres fonds qui existent dans le pays, on aura marqué un pas, insiste-t-elle. Pour le magistrat Valérie Mwali Lumande, la seule façon d'aider les victimes des violences sexuelles, c'est de les amener à dénoncer. Si elles ne dénoncent pas, elles consacrent l'impunité diminuant ainsi les chances d'obtenir réparation. Notez que les lois réprimant les violences sexuelles sous toutes leurs formes en RDC sont en vigueur depuis 2006. Il s'agit de la loi N° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais et la loi N° 06/019 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le décret du 06 août 1959 portant code de procédure pénale congolais.

N. ZAwadi et .Kyaswekera

